

**SYNTHESE GENERALE DE LA REUNION
DU COMITE TECHNIQUE DU PRODESS TENUE A L'INSTITUT NATIONAL
DE RECHERCHE EN SANTE PUBLIQUE (INRSP)**

L'an deux mille neuf, les vingt sept et vingt huit mai, se sont tenus dans la salle de conférence de l'INRSP les travaux de la première réunion du Comité Technique du PRODESS II au titre de l'année 2009.

Y ont pris part:

- les secrétaires généraux et les membres des cabinets des Ministères de la Santé, du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées ;
- les Directeurs des services centraux et rattachés du Ministère de la Santé ;
- les Directeurs des services centraux et rattachés du Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées ;
- les Directeurs des services et organismes personnalisés des deux départements ;
- les représentants des Ministères de l'Economie et des Finances (CC/CSLP, DGB, ACCT), de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ;
- la Directrice de l'Hôpital Mère –Enfant, Le Luxembourg
- le représentant de la Direction Nationale du Développement de la Planification et (DNDP);
- les Directeurs Régionaux de la Santé ;
- les Directeurs régionaux du Développement Social et de l'Economie Solidaire ;
- les représentants des partenaires techniques et financiers ;
- les représentants de la société civile (FENASCOM, GP/SP, UTM ,FEMATH, FEMAPH,AMM);
- les représentants des Ordres professionnels de la santé;
- les représentants des Syndicats de la santé et de l'action sociale

Les cérémonies d'ouverture et de clôture étaient coprésidées par les Secrétaires Généraux du Ministère de la Santé et du Ministère du Développement Social, de la Solidarité et des Personnes Agées, en présence du président de la FENASCOM représentant la société civile, et la représentante des Pays Bas, chef de file des Partenaires Techniques et Financiers du PRODESS II.

Le début des travaux a été marqué par trois interventions à savoir celle du Chef de file des partenaires techniques et financiers, du Président de la FENASCOM et du Secrétaire Général du Ministère de la Santé.

Madame la représentante de la Coopération Néerlandaise, chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur socio- sanitaire, a adressé les remerciements des PTF pour le respect du calendrier de planification par la tenue des présentes assises. Elle a

rappelé que ces présentes assises sont pleines de signification, car intervenant au lendemain de la signature du Compact, nouveau partenariat pour la santé. Les PTF se réjouissent :

- de la tenue du forum national sur l'accès aux soins au niveau de la communauté ;
- des efforts déployés dans le développement de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), et du Régime d'Assistance Médicale (RAMED) ;
- du lancement de la campagne de planification familiale ;
- de la gratuité de la césarienne ;
- de l'élaboration d'une politique de développement des ressources humaines.

Elle a par ailleurs exhorté les deux départements à continuer les réflexions sur :

- l'amélioration de la qualité des services de santé et de la couverture par les mutuelles de santé ;
- la poursuite du mécanisme de la gratuité de la césarienne.

Aussi, les PTF souhaitent une volonté politique plus affichée pour l'accélération de la validation de la politique des ressources humaines. Ils s'engagent à appuyer les efforts du gouvernement dans le processus de sa mise en œuvre.

Elle termina ses propos par renouveler la disponibilité et l'engagement des PTF auprès du gouvernement.

Le Président de la FENASCOM, représentant de la société civile dans son allocution s'est réjoui de la participation de la société civile aux assises du PRODESS II. Il a félicité les deux départements pour les efforts qu'ils n'ont cessé de déployer en vue de permettre une participation effective de tous les acteurs et Partenaires du PRODESS II. Il a rappelé qu'en 2008 la société civile a continué à améliorer sa propre restructuration qui permettra sans nul doute de rendre encore plus visible la valeur ajoutée de sa contribution pour relever les défis de notre secteur.

Aussi, dira-t-il que la société civile a pleinement participé à l'élaboration du COMPACT. Il a souhaité que toutes les parties prenantes tiennent leurs promesses pour l'atteinte des résultats escomptés.

Le Président de la FENASCOM s'est réjoui des résultats obtenus dans le cadre de la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA.

Malgré les efforts fournis, il a noté que des défis restent à relever à savoir:

- la couverture de tous les CSCOM en médecin et en sage femme ;
- l'amélioration de la fréquentation des services de santé;
- le financement correct et régulier des caisses de solidarité par les parties prenantes ;

Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé a commencé son intervention par souhaiter la bienvenue aux participants, au nom des deux ministres en charge du PRODESS.

Il a rappelé que ces assises nous permettront d'apprécier les rapports d'activités 2008 et PO 2010 de certains services centraux, rattachés des deux départements et de la société civile.

Aussi, le contexte des présentes assises a été rappelé, à savoir:

- la signature du « Compact », cadre de renforcement des capacités du ministère de la santé en vue de l'atteinte des OMD ;
- l'adoption des textes relatifs à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) au Régime d'Assistance Médicale (RAMED).

Le Secrétaire Général, après avoir félicité le Secrétariat Technique du PRODESS, et remercié les PTF a conclu en souhaitant que les présentes assises permettent de déceler les insuffisances et proposer les solutions appropriées qui permettront de mobiliser adéquatement les ressources subséquentes.

Les travaux se sont poursuivis conformément à l'agenda adopté, par :

- (i) la présentation des recommandations du Comité de Suivi de décembre 2008,
- (ii) les présentations des rapports d'activités de l'année 2008 et des plans opérationnels 2010 de la DNS, la DNDS, la DNPSES, la CPS ;
- (iii) le point sur le suivi des recommandations formulées par l'ANEH à l'issue des évaluations des EPH.

Les travaux de la deuxième journée ont débuté par la lecture, l'amendement et l'adoption de la synthèse de la première journée sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère du Développement Social de la Solidarité et des Personnes Agées.

La journée s'est poursuivie avec les présentations suivantes :

- (iv) les présentations des rapports d'activités de l'année 2008 et des plans opérationnels 2010 de la DAF/Santé, DAF/MDSSPA ;
- (v) les présentations des rapports d'activités de l'année 2008 et des plans opérationnels de la société civile ;

Des échanges sur les différentes présentations, les points suivants ont été retenus:

1. Points forts

- Tenue régulière des réunions statutaires du PRODESS II;
- Amélioration de la qualité des présentations ;
- Prise en compte des activités des projets dans la présentation de la DNDS ;
- Amélioration de la plupart des indicateurs des deux départements.
- Prolongation de la Composante santé du PRODESS II, celle de la Composante Développement social en cours de validation;
- Certification du Mali, libre de Poliovirus Sauvage autochtone
- Effectivité du programme de réinsertion des mendiants ;
- Soumission de deux rapports d'étape au Conseil des Ministres sur l'AMO et le RAMED ;
- Relecture des textes des DAF avec la création de la DFM et de la DRH
- Tenue du forum ministériel mondial sur la recherche en santé au Mali ;
- Efforts appréciables et évolutifs de déconcentration budgétaire et de transfert des ressources aux collectivités territoriales.

2. Points à améliorer

- Retard dans la mise à disposition à temps des documents ;
- Persistance de la faiblesse du taux de prévalence contraceptive ;
- Mise en œuvre de la gratuité de la césarienne ;
- **Faible couverture en mutuelle de santé ;**

- Absence de données sur la stabilité du personnel ;
- Faible niveau d'exécution des recommandations de l'évaluation des hôpitaux par l'ANEH variant de 0 à 37,5% ;
- Retard dans la production des annuaires statistiques ;
- 80% villages endémiques ver de Guinée sans sources d'eau potable ;
- Insécurité dans les régions septentrionales du pays ;
- Mauvaise répartition du personnel qualifié au niveau des deux départements ;
- Insuffisance de communication inter personnelle ou de concertation dans certains EPH ;
- Retard dans la mise à disposition des ressources financières ;
- Mauvaise répartition du personnel surtout des sages- femmes ;
- Vétusté du parc auto au niveau des régions.

3. POINTS DE DISCUSSIONS

- L'incohérence de certaines données du SLIS ;
- la non intégration des données de la médecine scolaire ;
- La synergie d'action entre les trois départements (MS, MDSSPA, MPFEF) dans le cadre d'une plus grande utilisation des services de PF ;
- la source de collecte des données pour le calcul du couple année protection ;
- L'évolution consultation curative désagrégée par âge et par sexe ;
- la perception de l'enjeu de l'évaluation sur les EPH ;
- la capacité de l'ANEH à accompagner efficacement les EPH dans plusieurs domaines ;
- la poursuite de l'élaboration des projets de textes d'application de la loi hospitalière par l'ANEH ;
- le développement de la collaboration et du partenariat entre l'ANEH, les services publics ou privés et les associations dans le cadre de l'amélioration de la qualité des soins ;
- le rééquilibrage du cadrage financier en faveur des zones difficiles ;
- la prise en compte du PO du Centre de Recherche sur la Drépanocytose dans le PO global ;
- le financement des vaccins des épidémies/catastrophes dans le budget de la santé ;
- le retard dans la mise à disposition des fonds ABS aux structures techniques ;
- le paiement des gaps de financement des retraites par le budget de l'Etat ;
- la réorganisation du système référence/évacuation pour une meilleure réussite de la gratuité de la césarienne ;
- l'examen de l'augmentation du budget des services sociaux ;
- La non prise en compte des sections suivi des fonds d'origine extérieure dans les nouveaux textes des DAF ;
- Les stratégies efficaces pour prendre en charge les difficultés de la gratuité de la césarienne ;

4. POINTS DE RECOMMANDATIONS

Points de discussions	Recommandations	Structures d'exécution	Délai de mise en œuvre
Planification-Suivi-évaluation			
Retard dans la production des annuaires statistiques 2008	Prendre les mesures appropriées pour produire à temps les annuaires statistiques	DNS-CPS-UP/MDSSPA	Avant juillet 2009
L'élaboration des projets de textes d'application de la loi hospitalière par l'ANEH	Poursuivre l'élaboration des projets de textes d'application de la loi hospitalière	ANEH	Avant CS 2010
Responsabilité médicale	Former le personnel de santé sur la responsabilité médicale	MS - SG	Avant prochain CT 2010
Persistance de la faiblesse du taux de prévalence contraceptive	Renforcer la synergie d'action entre les trois départements (MS, MDSSPA, MPFEF) pour une plus grande utilisation des services de PF		Avant prochain CT 2010

Mise en œuvre de la gratuité de la césarienne	Poursuivre la révision des cadres conceptuels en impliquant l'ensemble des acteurs	Csref, SDSES	Avant CS 2010
données sur la stabilité du personnel	Présenter dans le rapport de la DRH la situation du mouvement du personnel	DRH	Prochain CT
Ratio personnel/habitant	Présenter le ratio personnel soignant (privé et public)/habitant		
	Présenter le ratio administrateur de la santé /habitant		
Financement des activités	Accorder une priorité aux financements des activités essentielles programmées : supervisions, monitorages, production des annuaires dans les délais, tenue des instances du PRODESS (conseil de gestion de cercle, CROCEP, JNESC, CT, CS), missions d'appui.	DAF/PTF/Services Techniques	Avant CT 2010
Rapportage des activités financées par les PTF à travers les ONG	Organiser une rencontre de concertation PTF, Secrétariat Permanent pour le rapportage des activités de santé financées par les PTF à travers les ONG	PTF/Secrétariat Permanent	Avant CS 2009
Développement et Protection Sociale			
Faible couverture en mutuelle de santé	Elaborer des stratégies innovatrices pour booster significativement le niveau actuel de couverture en mutuelle de santé	DNPSES	Avant CS 2010

Les travaux de la journée ont pris fin aux environs de 16 heures 40 minutes.

Le comité technique

